

Bâtiment et construction, Spécialité Économie de la construction

RNCP6107 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	230
Code(s) ROME	F1108, F1106, F1201, F1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

<http://www.cnam.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par la licence :

Le titulaire de la Licence professionnelle BÂTIMENT ET CONSTRUCTION Spécialité : économie de la construction intervient dans toutes les phases de la construction depuis l'intention de construire du maître d'ouvrage jusqu'à la gestion du bâtiment en passant par les phases de programmation, d'études et de conception puis de réalisation.

Il assure l'organisation et le suivi économique et financier de toutes les phases d'un projet de rénovation, de construction ou de réalisation d'ouvrages d'utilité publique.

Ce professionnel travaille dans les cabinets d'architectes ou de métré, dans les entreprises privées des secteurs du bâtiment, des travaux publics. Il œuvre également auprès des établissements publics locaux (Centres communaux, OPHLM ...) ou des collectivités territoriales (Conseils généraux, régionaux, communes...). Au sein de ces dernières structures, il intervient dans toute action ou projet relevant des domaines suivants : administratif et juridique, politiques d'aménagement et de développement du territoire, interventions techniques sur bâtiments (crèches, écoles, hôpitaux, piscines...).

Dans ce contexte il sera conduit à :

- réaliser des études de faisabilité du projet d'ouvrage ou d'installation (chiffrage, métré, études de prix),
- mettre en œuvre les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence, rédiger les pièces administratives, dépouiller, analyser ces offres et passer les marchés,
- expertiser les procédés techniques identifiés ou proposés, mettre en place les méthodes d'organisation et le coût de l'opération envisagée,
- effectuer l'étude d'exécution en élaborant le budget, les enveloppes financières affectées aux différents travaux, les plannings des enveloppes, les études, le planning des travaux et le contrôle de leur exécution des travaux,
- assurer la coordination technico-économique des travaux en dialoguant avec les intervenants techniques, financiers et juridiques concernés par le projet,

- assurer les missions SPS (Sécurité, Protection, Santé) : déclarations préalables aux travaux, établissement et mise à jour des plans généraux de coordination, du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage, du plan particulier de sécurité et de protection de la santé, du registre-journal, du livre de bord complété au fur et à mesure de l'avancement du chantier; du CIESSC (Collège Inter Entreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de travail),
- arbitrer les litiges économiques, réaliser des diagnostics et expertises judiciaires, d'assurances (amiante, plomb, radon, loi Carrez, vérification des coûts des sinistres...),
- assurer une veille juridique portant sur la sécurité, les conditions de travail, l'environnement et le droit social dans le secteur du BTP (création d'une liste documentaire et de synthèses documentaires sur des sujets techniques, application des méthodes de recherche bibliographique, rédaction de documents techniques).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences évaluées :

- Capacité à se positionner dans l'équipe de maîtrise d'œuvre et dans le déroulement d'une opération de construction
- Maîtrise de la législation du bâtiment, de la réglementation de la construction et des référentiels techniques
- Maîtrise étendue des systèmes constructifs, des matériaux et de leur mise en œuvre
- Maîtrise de l'outil informatique et des procédures de dématérialisation des dossiers
- Pratique de l'anglais technique dans le domaine du bâtiment

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

Le titulaire de la licence professionnelle Bâtiment et Construction spécialité Economie de la construction intervient au sein d'entités du secteur privé ou public : bureaux d'architectes ou de métré, sociétés d'études et de services spécialisées dans des activités relatives au domaine de la construction, entreprises privées des secteurs du bâtiment, des travaux publics, collectivités territoriales, opérateurs de service public...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Les titulaires de la certification sont destinés à occuper des postes à responsabilités dans les cabinets de maîtrise d'œuvre, d'économiste ou dans les collectivités locales.

- Economiste, métreur
- Maître d'œuvre

Autres possibilités : Conducteur de travaux du bâtiment ; Chef de projet, chef d'agence ; Chargé d'étude ; Dessinateur ; Agent territorial (Urbanisme et aménagement et Patrimoine bâti) ; Enseignant en économie de la construction.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 565 €

Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	21 053
Jugés difficiles à recruter	64 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,
- 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification
- 20 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- 50 % d'enseignants chercheurs du Cnam et d'autres établissements,
- 30 % d'enseignants issus du secteur professionnel visé par la certification
- 20 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury VAE du pôle de spécialité du titre comprenant 12 membres :

- 7 membres délibératifs (l'administrateur du Cnam ou son représentant, 4 enseignants du Cnam dont le responsable pédagogique du titre ou son représentant, 2 représentants professionnels)
- 5 membres invités de droit (le responsable VAE de la spécialité, 1 représentant national de la VAE et 3 conseillers VAE Cnam)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cnam-champagne-ardenne.fr>

<http://www.cnam.fr>

<http://www.cnam-champagne-ardenne.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6107/>